

CARLIER IMMOBILIER

HONORAIRES

BAREME 2019

Jusqu'à 59 999€ : 12% TTC avec un minimum de 2000€

De 60 000€ à 99 999€ : forfaitaire 7 000€TTC

De 100 000€ à 149 999€ : 7% TTC

De 150 000€ à 299 999€ : 6% TTC

De 300 000€ à 799 999€ : 5% TTC

A partir de 800 000€ : 4% TTC

Nos honoraires s'entendent Toutes Taxes Comprises (taux actuel de la TVA : 20%).

Aucune somme ne sera due avant la conclusion définitive de la transaction.

Nos honoraires sont toujours à la charge du vendeur, sauf mention contraire